



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Gestion et aménagement durable des espaces et des ressources

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion et aménagement durable des espaces et des ressources. 2014, Université de Perpignan via Domitia - UPVD. hceres-02038410

**HAL Id: hceres-02038410**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038410>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion et aménagement durable  
des espaces et des ressources

de l'Université de Perpignan  
Via Domitia - UPVD

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Perpignan

Établissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia - UPVD

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion et aménagement durable des espaces et des ressources (GADER)

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-1Aménagement du territoire et urbanisme

Demande n° S3LP150007808

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université de Perpignan Via Domitia.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Gestion et aménagement durable des espaces et des ressources* (GADER) a été créée en 2004 sur une base de formation établie pour un Diplôme Universitaire et dans l'objectif de faciliter l'insertion des étudiants désirant poursuivre une carrière professionnelle dans les domaines de la gestion de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Elle est portée par le département *Génie biologique* de l'IUT.

Elle forme des « généralistes polyvalents » dans les domaines de l'eau, la forêt, les espaces agricoles et les espaces naturels. Le diplômé pourra occuper des postes très diversifiés, depuis celui de chargé de mission en environnement ou en aménagement à celui de technicien forestier ou cartographe en passant par celui de responsable de réseau d'assainissement ou encore d'animateur nature. Ces débouchés concernent aussi bien le secteur privé (bureaux d'études) que le secteur public (syndicats mixtes, collectivités territoriales).

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation articule les enseignements autour de quatre thématiques : l'eau, la forêt, les espaces agricoles et les espaces naturels. La gestion de ces ressources est aujourd'hui un enjeu incontournable en matière d'aménagement du territoire. Huit unités d'enseignements sont proposées, chacune composée de cours théoriques et pratiques. Ces unités d'enseignement sont dispensées par des enseignants et par des professionnels. La part importante de ces derniers (plus de 50 % des enseignements) garantit une adéquation du contenu pédagogique et des besoins de la future pratique professionnelle des étudiants. La formation propose des cours théoriques, pratiques (TD), visites de terrain, et des travaux en formation collective (quatre projets tuteurés) ou individuelle, travaux contrôlés en continu tout au long de l'année.

Le contenu pédagogique de la formation est riche et présente beaucoup de matières, avec des volumes horaires qui ne sont pas forcément très importants, mais qui correspondent à la volonté de former des « généralistes polyvalents ». De plus, la formation propose aussi un module de bilan de compétences et d'approche des techniques de recherche d'emploi qui est un outil indispensable pour les étudiants. La politique de projets tuteurés et celle des stages, sont peu décrites dans la présentation du cursus. Il manque, par exemple, des informations sur le mode d'encadrement par le corps enseignant et sur le mode de restitution par les étudiants en fin de stage.

Enfin, il faut noter et mettre en avant la politique d'accueil et d'accompagnement des publics à contraintes particulières mise en place par l'université. C'est vrai en termes d'aménagement du planning des cours, mais aussi d'aménagement et de mise à disposition de matériel et « d'aide humaine » pour les personnes en situation de handicap.

Cette formation est attractive, le nombre de dossiers de demande d'inscription en atteste, en moyenne 218 par an. Les critères de sélection énoncés démontrent de la volonté de former des promotions composées d'étudiants arrivant d'horizons différents, ce qui permet une mixité des compétences, et donc leur mutualisation lors des travaux collectifs. Le taux de réussite, approchant les 100 %, souligne l'implication des étudiants. Au regard du taux d'insertion professionnelle en sortie, près de 80 %, il n'est plus besoin de démontrer que la licence répond parfaitement à ses objectifs. Par ailleurs, le responsable pédagogique, complète les enquêtes générales menées par l'établissement, par une enquête individuelle.

Il n'en reste pas moins que le marché du travail est aujourd'hui complexe et en évolution extrêmement rapide. Ce constat est établi par l'équipe pédagogique et est clairement exprimé dans le dossier. C'est une double préoccupation constante : un objectif clair de préparer les étudiants à une prise de poste à la sortie de la licence et une volonté d'accompagner les besoins du marché du travail en étant en veille constante sur ses évolutions. Pour ce faire, l'apport des professionnels intervenants, assurant plus de 50 % du volume horaire proposé par la formation est primordial. Le fait, par exemple, qu'un certain nombre d'entre eux accueille des étudiants en stage au sein de leur structure d'exercice est un marqueur important de l'apport de la formation à la professionnalisation des étudiants. De la même façon, leur présence au sein de toutes les instances d'organisation de la formation (conseil de suivi et de perfectionnement au niveau des unités d'enseignement, commission pédagogique au niveau de la licence et comité de pilotage au niveau de l'université) est aussi un gage de l'ouverture de la formation sur son environnement extérieur.

L'équipe pédagogique est animée par le responsable de la formation. Le dossier ne présente pas beaucoup d'éléments d'informations sur son mode de fonctionnement. Une commission pédagogique se réunit une fois par an. Elle est composée d'un tiers de professionnels et elle est en charge d'organiser la vie de la formation. Elle peut s'appuyer sur les conseils de suivi et de perfectionnement mis en place pour chaque unité d'enseignement. Ces conseils organisent le contenu et les règles de fonctionnement des enseignements en début d'année et tirent en fin d'année un bilan de l'exercice écoulé. Il aurait été intéressant, par exemple, d'avoir communication de compte rendu des réunions des commissions afin de pouvoir apprécier plus finement leur action.

- Points forts :

- Une formation en adéquation avec l'évolution et les besoins des professions auxquelles elle prépare ses étudiants.
- Un mode de recrutement des étudiants attentif à la diversité des profils et qui permet la mutualisation des compétences.
- Un très bon taux de réussite et d'insertion professionnelle, avec un bon suivi des diplômés.
- Une implication de l'ensemble du corps enseignant, professionnels et enseignants de l'université.



- Points faibles :
  - Un faible volume horaire d'enseignement des SIG pour prétendre former des spécialistes.
  - La politique des stages et des projets tuteurés qui est simplement évoquée et mérite d'être approfondie.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il est important de continuer le travail déjà engagé et de rester dans l'esprit d'ouverture et de constant dialogue avec la réalité du monde professionnel. Il est proposé d'augmenter la part des enseignements des SIG afin de permettre aux étudiants de bien maîtriser les outils technologiques indispensables à leur future pratique professionnelle. La politique des stages et projets tuteurés, devrait faire l'objet d'une présentation détaillée afin d'être mieux valorisée.



# Observations de l'établissement

## Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Spécialité : Gestion et aménagement durable des espaces et des ressources (GADER)

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-1 Aménagement du territoire et urbanisme

Demande n°S3LP150007808

## Réponse à l'évaluation

Points faibles

- Un faible volume horaire d'enseignement des SIG pour prétendre former des spécialistes
- La politique des stages et des projets tuteurés qui est simplement évoquée et mérite d'être approfondie

A- REPONSE A LA DEUXIEME REMARQUE : « La politique des stages et des projets tuteurés qui est simplement évoquée et mérite d'être approfondie »

### PROJETS TUTEURS LP GADER

#### I- OBJECTIFS

Les projets tuteurés, trois à quatre par an, d'une durée d'une semaine chacun, répartis tout au long de la formation, sont réalisés en groupes de 4 à 5 étudiants.

Encadrés par des professionnels, tuteurs du projet tuteuré, quatre des grands domaines concernant l'Environnement sont abordés : l'Eau, la Forêt, les Espaces Agricoles, les Espaces Naturels. Ils permettent d'approfondir des thématiques spécifiques sur des études où la gestion et l'aménagement durable des espaces et des ressources sont approfondis en tenant compte des enjeux environnementaux et des aspects socio-économiques liés au contexte socio-économique local et/ou des problématiques nationales.

Les dispositifs pédagogiques permettent de prendre en compte la diversité des étudiants selon leur formation d'origine et leur statut (formation initiale et par alternance). Tous les étudiants n'ayant pas les pré-requis nécessaires à la diversité des études à réaliser, nous veillons à ce qu'ils se répartissent de manière à mutualiser leurs connaissances en fonction de leur formation respective. Ainsi, d'une étude à l'autre, les groupes s'appuient sur des individus différents en fonction de leurs compétences respectives et de leur personnalité.

Ces travaux leur permettent de développer leur capacité à travailler en équipe, à organiser leur travail, à prendre des initiatives et responsabilités, à établir des contacts avec des professionnels, à s'intégrer dans le monde professionnel.

## II- ORGANISATION

Quelle que soit la thématique abordée, le déroulement des projets tuteurés repose sur la même organisation, à savoir :

### 1- **La phase préliminaire de l'étude** (première journée) :

L'intervenant extérieur, tuteur du projet, en présence du responsable pédagogique de la licence :

- expose la problématique globale, fournit les informations indispensables à l'étude ;
- liste les sujets (un par groupe) à approfondir dans le dossier d'analyse à remettre à la fin du projet tuteuré, lesquels nécessitent la recherche d'informations auprès de professionnels et d'autres sources ;
- veille à la constitution homogène des groupes ;
- orchestre la phase préliminaire de l'étude :
  - Lister les données à récolter sur le terrain, définir leur organisation et leurs attributs en liaison avec les contraintes de traitement sur Système d'Information Géographique (SIG) à anticiper, dans le respect de leur homogénéité entre les différents groupes préalablement constitués ;
  - Réalisation des fiches terrains ;
  - Réalisation sur SIG des cartes pour la prospection sur le terrain : fond de carte IGN, fond de cartes aériennes et fond cadastral.

2- **La phase de terrain** (deuxième et troisième journées) : récolte des données avec l'appui du tuteur du projet tuteuré et du responsable pédagogique de la licence.

3- **La phase d'intégration des données sur SIG** suivie de **la phase finale d'analyse et d'interprétation des résultats obtenus** et de **la phase d'élaboration du dossier complémentaire** (un sujet spécifique par groupe) (quatrième et cinquième journées) : avec l'appui du tuteur du projet tuteuré et du responsable pédagogique de la licence.

- 4- **La phase de restitution orale** (sixième journée) : exposé sur support vidéo du travail réalisé par chacun des groupes, devant toute la promo, le tuteur du projet tuteuré et le responsable pédagogique de la licence et remise des rapports écrits.
- 5- **La présentation globale de l'étude réalisée, devant le commanditaire (une Collectivité Territoriale le plus souvent) en réunion publique à l'extérieur de l'IUT**, en présence du tuteur du projet tuteuré et du responsable pédagogique de la licence.

### III-EVALUATION

L'évaluation du projet est réalisée conjointement par le tuteur du projet tuteuré et le responsable pédagogique de la licence, en différenciant :

- le travail de récolte des données sur le terrain,
  - la saisie et l'analyse des données sur SIG,
  - la présentation orale,
  - le dossier complémentaire à l'étude.
- soit : 4 notes par groupe, avec une différenciation individuelle des notes pour l'oral.

### IV- EXEMPLES DE DEUX PROJETS TUTEURS ENCADRES PAR LE SYNDICAT MIXTE « RIVAGE »

#### 1- Projet tuteuré 2012-2013

A la demande du **Syndicat Mixte « Rivage »**, gestionnaire du SAGE de l'étang de Salses-Leucate, les étudiants ont réalisé une étude d'identification et de caractérisation des friches sur le territoire des communes d'Opoul-Périllos, de Salses et de Leucate leur permettant de mettre en pratique notamment leurs compétences en cartographie et en gestion du territoire.

**Sujet global** : « Identification et caractérisation des friches agricoles »

**Objectif** : Préserver leur intérêt faunistique, floristique et paysager en évitant l'évolution vers le stade forestier.

#### 1- **La phase préliminaire de l'étude (première journée) :**

- Le tuteur expose la problématique globale :
  - Définition des friches agricoles
  - Le rôle des friches
  - Intérêts patrimoniaux
  - Les différents stades : composition des friches
  - Les menaces

- La gestion des friches et moyens mis en place
- Le tuteur veille à la constitution homogène des groupes : 7 groupes de 4 ou 5 personnes pour 7 secteurs ;
- Le tuteur fournit les informations indispensables à l'étude et orchestre la phase préliminaire de l'étude :
  - Les secteurs d'intervention
  - Le travail d'identification des friches
  - Les données de base :
    - une étude préliminaire de la chambre d'agriculture 66 sur l'occupation agricole des sols en 2010 ;
    - Les ortho photos 2009 de la zone d'étude ;
    - Les périmètres de prospections.
  - Une phase préliminaire de pré-cartographie par photo interprétation sur SIG (ArcGis)

## **2- La phase de terrain (3 journées) :**

- Prospection sur le terrain et vérification des données créées en phase préliminaire ;
- Pointage des dépôts d'ordures sauvages.

## **3- Une phase d'intégration des données sur SIG et d'analyse des résultats (3 journées)**

Par groupe :

- un rapport cartographique : friche générale, stade des friches, principales menaces des friches et localisation des dépôts d'ordures + Analyse statistique ;
- Partie analyse : proposer des modes de gestion en fonction des problématiques rencontrées (ex : arrachage envahissante, projets pastoraux...)

**4-La phase de restitution orale (une journée) :** exposé sur support vidéo du travail réalisé par chacun des groupes, devant toute la promo, le tuteur du projet tuteuré et le responsable pédagogique de la licence et remise des rapports écrits.

## **2- Projet tuteuré 2013-2014**

**A la demande du Syndicat Mixte « Rivage »**, gestionnaire du SAGE de l'étang de Salses-Leucate, les étudiants ont réalisé une étude de Diagnostic de secteurs soumis à plan de gestion sur le territoire des communes d'Opoul-Périllos, de Salses et de Leucate leur permettant de mettre en pratique notamment leurs compétences en cartographie et en gestion du territoire.

**Sujet : « Diagnostic de secteurs soumis à plan de gestion »**

## Recensement des principales menaces

### Objectifs :

- Participer à l'établissement des diagnostics préalables de plusieurs secteurs soumis à Plan de Gestion ;
- Cartographier et conserver les données dans un Système d'Information Géographique ;
- Appréhender un secteur, identifier les pressions et proposer un itinéraire de gestion.

### 1- Phase préparatoire

- Se répartir en groupe : 7 secteurs (1 par groupe) ;
- Pré-identifier les pressions exercées sur le site ;
- Réfléchir aux informations utiles à collecter ;
  - Trouver les données spécifiques à chaque secteur puis mise en commun ;
  - Travail sur des données communes et des données spécifiques en fonction du secteur étudié ;
  - Etablir des indicateurs de classe communs pour les différentes données collectées ;
  - Construire les tables attributaires des différentes couches créées ;
- Rédiger les « fiches terrains » pour la collecte de données ;

### 2- Phase terrain

- Collecter les données sur le terrain (Se répartir les données à collecter en « sous groupes »)
- Le cas échéant compléter la collecte par des couches de données supplémentaires (après discussion avec le syndicat RIVAGE)

### 3- Phase analyse

- Numériser les données sur SIG ;
- Faire des analyses thématiques et statistiques appropriées ;
- Construire des cartes ;
- Rédiger un rapport par secteur présentant les différents éléments relevés (analyse chiffrée et cartographique) et les actions à mettre en œuvre ;

Contenu des rapports (par groupe) :

- **Un rapport cartographique** : Données générales et analyse statistique (longueur des cheminements, surface anthropomorphisée...)
- **Un dossier (partie analyse)** : proposer des modes de gestion en fonction des problématiques rencontrées

Exemples de sujets traités :

- Gestion de la fréquentation, sentiers d'interprétation, décompactage... ;
- Abord du terrain militaire : analyse et propositions d'aménagement ;
- Comment concilier un espace naturel remarquable et une activité équestre ?
- Diagnostic de l'île des pêcheurs : enjeux et propositions de gestion ;
- Cartographie et Diagnostic « La Dépression humide de Ventenac » : Méthodologie - Analyses cartographiques - Diagnostic environnemental - Diagnostic socio-économique - Identification des pressions - Proposition de mesures de gestion ;
- Diagnostic cartographique et propositions de gestion et de valorisation sur le site de La Soulsoure ;
- ...

#### **4- Phase restitution**

- Présentation orale de 15 minutes avec un support type power point devant l'ensemble des étudiants de la promotion, les intervenants responsables du projet tuteuré et les commanditaires, le responsable pédagogique de la licence, suivie d'un débat.
- Présentation orale par l'ensemble des étudiants de la promotion devant les commanditaires (Elus, Collectivités territoriales...) les intervenants responsables du projet tuteuré et le responsable pédagogique de la licence, suivie d'un débat et d'un apéritif dinatoire.

#### **Evaluation du travail effectué : (4 notes)**

- travail réalisé sur le terrain,
- travail de cartographie réalisé avec le SIG,
- présentation orale,
- rapport cartographique et dossier sur la partie analyse.

## STAGES 3PU LP GADER

### I- ORGANISATION DU 3PU

#### 1. PERIODE DE MISSION EN ENTREPRISE

Le Projet Professionnalisant Partenaires-Université (3PU) s'effectue sur deux périodes, différenciées selon le statut de l'étudiant :

Pour la formation initiale et la formation continue :

La formation en entreprise se déroule, pour la première période en janvier et février, et pour la deuxième à partir de la mi-avril jusqu'à la fin juin (au plus tôt ou la fin août au plus tard) soit pour une durée de 18 semaines minimum au total. Ces 2 périodes peuvent s'effectuer dans la même entreprise ou dans 2 structures différentes.

Pour l'alternance :

La formation en entreprise se déroule, pour la première période en décembre, janvier et février, et pour la deuxième à partir de la mi-avril jusqu'à la fin août, ces 2 périodes s'effectuant dans la même entreprise avec laquelle les étudiants ont établi un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

#### 2. RECHERCHE D'UNE ENTREPRISE

Les étudiants doivent prendre en charge la recherche d'une entreprise, ce qui constitue un exercice préparatoire à leur recherche future d'emploi. Ils sont préparés dans cette recherche à travers des réunions organisées par le responsable pédagogique de la licence dès le début et en cours de la formation, et par les enseignements de l'UE6 « Formation personnelle et générale, connaissance de l'entreprise ». Un inventaire des missions en entreprise effectuées depuis la création de la licence ainsi que les mémoires sont mis à leur disposition.

Le choix de l'entreprise et les missions confiées à l'étudiant doivent être précisés par écrit pour être validés par l'équipe pédagogique avant l'établissement de la convention de stage. Cette validation est accordée si la mission en entreprise est en adéquation avec les objectifs de la licence, notamment si elle vise l'insertion professionnelle.

#### 3. OBJECTIFS GENERAUX DU 3PU DE LA LP GADER

La licence GADER a été créée afin de **faciliter l'insertion professionnelle** d'étudiants désirant poursuivre une carrière dans les **domaines de la gestion de l'environnement et de l'aménagement du territoire**. Les enseignements sont conçus de manière à :

- **Affiner le projet professionnel, donner des outils** pour améliorer la communication interpersonnelle ;
- **Disposer des techniques de base du domaine** : approche méthodologique, et pratiques de métiers ;

- **Présenter des secteurs d'activités** dans lesquels les préoccupations de gestion de l'espace ou des ressources sont prépondérantes.

Le stage ou « mission en entreprise » **s'inscrit dans la continuité des objectifs précédents** ; il doit accoutumer l'étudiant aux contraintes de la vie dans le monde professionnel.

Cette période d'immersion doit donc lui permettre :

- de réaliser une ou plusieurs missions,
- d'approfondir ses compétences techniques,
- et de faciliter l'élargissement du champ de relations personnelles et professionnelles.

#### 4. LA REDACTION D'UN MEMOIRE

Ce travail est indispensable car l'étudiant peut **faire un retour d'expérience** dans le cadre des pratiques et usages universitaires.

Ce rapport est donc simultanément un moyen d'évaluer les étudiants et de contrôler l'efficacité de la formation.

C'est pourquoi il est **nécessaire que le mémoire intègre un bilan de compétences** longitudinal s'appuyant concrètement sur **les expériences acquises** au cours de sa formation personnelle, scolaire et en entreprise, et une **approche projet pour expliciter l'amélioration de l'employabilité**.

Il s'agit donc davantage d'un mémoire conçu comme un **outil de management** que d'un rapport classique.

Il doit en outre montrer la capacité à travailler à la fois la forme et le fond, attestant ainsi de la **cohérence de l'ensemble de la démarche**.

A la différence des rapports rédigés au terme des stages réalisés dans le cadre d'une formation dont l'objectif principal est la transmission de connaissances, de savoir-faire et de savoir être, **le mémoire sur les expériences professionnelles ne peut se limiter à l'évocation d'une mission et de son contexte**.

**La présentation succincte des travaux effectués et des fonctions occupées doivent être les supports de votre exposé écrit et oral en accord avec les trois objectifs de l'enseignement et la finalité de la formation.**

Le rapport doit aborder les points suivants

- Dans un premier temps
  - Identifier et décrire le projet professionnel ;
  - Analyser les compétences requises pour exercer les métiers visés par votre projet professionnel ;
  - Présenter la cohérence du choix des entreprises avec le parcours de formation et le projet professionnel ;
  - Présenter les acquis formateurs des expériences professionnelles et des missions qui vous ont été confiées.
- Dans un deuxième temps
 

Ayant recherché et trouvé une mission en accord avec les objectifs de la LP GADER, votre situation aura nécessairement évolué entre le début de la licence et la fin de votre expérience en entreprise. Vous pouvez alors développer les points suivants :

- Organisation du travail en autonomie ou l'Intégration dans une équipe de travail ;
- Relations et communications avec un groupe hiérarchisé ;
- Approche et compréhension du travail à réaliser ;
- Maîtrise des techniques utilisées ;
- Recherche des connaissances et savoir-faire nouveaux ;
- Organisation du travail ;
- Gestion du temps ;
- Evaluation des résultats au sein de l'entreprise et en externe par les « clients » ;
- Quelle est la cohérence de votre démarche de formation en GADER avec ce que vous avez rencontré dans l'entreprise ?
- ...
- Dans un troisième temps : « Synthèse des compétences »  
 Vous devez établir le lien entre la première partie et la deuxième partie de votre rapport, en synthétisant les compétences nécessaires et celles réellement acquises par vous-même au cours de vos expériences professionnelles, bilan de votre situation actuelle en fin de parcours de la LP GADER dans le contexte d'une approche projet pour expliciter l'amélioration de votre employabilité. Rappel : Vous pourrez les faire valoir lors d'un entretien d'embauche !

## 5. EVALUATION DU STAGE

Le stage en entreprise est suivi et évalué conjointement par l'entreprise et l'équipe pédagogique de la licence.

Au cours du stage, une visite par un intervenant ou un enseignant de la licence, ou un entretien téléphonique entre le responsable de la formation et le maître de stage, permet de vérifier l'intégration du stagiaire au sein de l'entreprise et sa capacité à assumer les responsabilités qui lui ont été confiées.

A la fin de chaque période en entreprise, une évaluation de l'étudiant par l'entreprise, et une évaluation du stage par l'étudiant, sont adressées respectivement au maître de stage et à l'étudiant par le responsable pédagogique de la licence.

A la fin du stage, un mémoire écrit doit être remis au responsable pédagogique de la licence et aux membres du jury.  
 Ce mémoire doit répondre aux objectifs et consignes présentés lors des réunions avec le responsable pédagogique de la licence, résumés dans un document qui est remis aux étudiants (**annexe 1 ci-dessous**).

Une soutenance orale est organisée soit à la fin juin soit au début du mois de septembre. Elle se tient devant le responsable pédagogique, un intervenant extérieur et un enseignant du département Génie Biologique de l'IUT.

### Grille d'évaluation

L'évaluation du mémoire écrit porte sur :

- La capacité à construire un rapport clair, lisible, bien structuré en accord avec les objectifs fixés ;

- La capacité à présenter et à justifier les compétences acquises en s'appuyant sur les expériences vécues ;
- La qualité de la présentation du document écrit.

L'évaluation de l'oral porte sur :

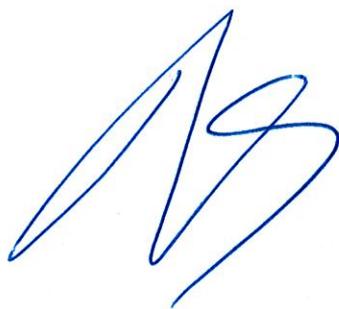
- La capacité à présenter en 15 minutes le rapport écrit en mettant en évidence les éléments essentiels ;
- La capacité à argumenter et à débattre avec le jury en s'appuyant sur ses connaissances et ses expériences ;
- La qualité de l'exposé oral et des supports.

La note du mémoire et de la soutenance orale intervient pour moitié dans la note de l'Unité d'Enseignement 7 (Projet tuteuré, 3PU). Il est rappelé qu'une note minimale de 10/20 est requise pour cette UE et pour l'obtention de la licence.

*Rappel : extrait du document « Modalité de contrôle LP GADER » remis et signé par les étudiants le jour de la rentrée : « Conformément à l'article 10 du décret du 17 novembre 1999, la licence professionnelle est attribuée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris l'UE Projet Tuteuré et Projet Professionnalisant Partenaires-Université (3PU) et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble du Projet Tuteuré et du Projet Professionnalisant Partenaires-Université (3PU). »*

B- REPONSE A LA PREMIERE REMARQUE : « Un faible volume horaire d'enseignement des SIG pour prétendre former des spécialistes »

Dans le cadre des projets tuteurés (UE7) les étudiants mettent en pratique les connaissances acquises sur les logiciels MAPINFO et ARCGIS pour un volume d'environ 72 heures, en plus des 50 heures de formation sur ces SIG lors des séances d'informatique de l'UE1 « Outils d'analyse et gestion des territoires », ce qui représente au total près de 120 heures de pratique sur ces outils. Nous ne prétendons pas en faire des spécialistes SIGISTES mais ils reçoivent une formation suffisante pour répondre positivement à la demande lors de leur mission en entreprise (3PU).

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, positioned to the left of the typed name.

Le Président de l'Université,  
Fabrice LORENTE